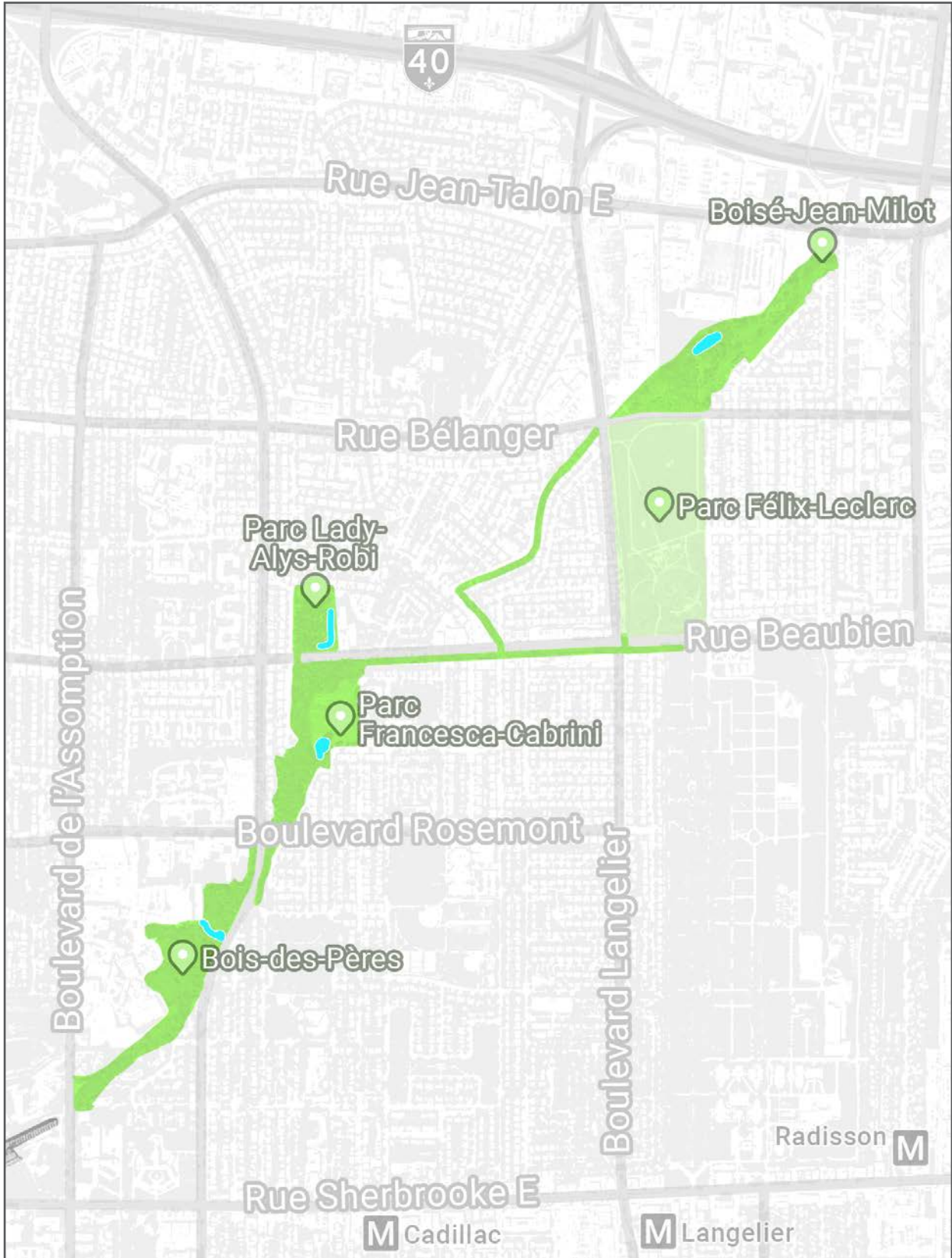


La trame verte et bleue de l'Est,

ou lier les parcs Bois-des-Pères, Francesca-Cabrini, Lady-Alys-Robi et Boisé-Jean-Milot

Proposition d'idée pour le budget participatif de Montréal – Janvier 2021 – Par François Plourde



Les ruisseaux disparus. Le bassin versant du ruisseau Molson (de la Grande-Prairie) tel que vu sur les photos aériennes de 1947-1949 d'Archives de la Ville de Montréal (VM97-3_7P12A-25) : <https://tinyurl.com/y77zbdeu>



- **Augmentation de 15,5 % de la canopée sur le territoire !**
- **C'est 20 000 tonnes de CO² absorbées !**
- **C'est la restauration et la sauvegarde d'une érablière à caryer cordiforme !**
- **Des économies sur la gestion des eaux pluviales !**
- **En pleine canicule, c'est jusqu'à 10 degrés Celsius de moins, au coeur des boisés !**
- **C'est la création d'un milieu de vie !**
- **Une trame verte et bleue sécuritaire, qui invite à l'activité physique**
- **Une trame verte et bleue qui responsabilise les citoyens !**
- **Une trame verte et bleue qui réduit le stress et l'anxiété !**

Rédigé par **François Plourde (Renard frak)**, citoyen engagé de Montréal.

Inspiré d'un mémoire coécrit avec **Julien Bourbeau**¹. Inspiré des échanges au fil des années, au sein des mouvements citoyens Les AmiEs du parc-nature Ruisseau-de-la-Grande-Prairie, Sauvons le ruisseau Molson et Mobilisation 6600. Aucun de ces groupes n'a de statut officiel, ni de structure, ni même de financement. Ce sont davantage des regroupements organiques, qui se sont créés par la force des choses, par des citoyens impliqués dans leur milieu de vie. Puisque ces mouvements ne se sont pas essouffés depuis 2016, cela prouve qu'il y a un manque criant de nature dans l'Est de Montréal. Aussi, ce texte est inspiré des multiples échanges avec le Comité de Surveillance Louis-Riel depuis 2014. Pour finir, l'idée est teintée par les échanges avec plusieurs politiciens montréalais au gré des années, autant au municipal, au provincial qu'au fédéral.

Citoyens montréalais qui endossent cette idée et/ou qui ont émis des commentaires constructifs via le groupe Facebook *Les AmiEs du ruisseau de la Grande-Prairie* :

Karine Guernon, Aurélie Noël, Catheryn Roy-Goyette, Elisabeth Greene, Jacques Cloutier, Marcel Lafortune, Ekaterina Frank, Jean Phénix, Joris Maillochon, Anaïs Houde, Gabrielle Cote, Louise Lair, Yamina Sekhri, Roxanne Marcil, Marco Calliari, Caroline Tétrault, Johanne Burke, Valérie Picard Proulx, Émile Julien, Mélanie G-Gagnon, Louis Lamarre, Lucie Bellerose, Érick Dupuis, Bertrand Hug-Larose et Nicolas St-Martin.

NOTES IMPORTANTES AVANT LECTURE : Pour une compréhension rapide de cette idée, sautez tout de suite à la section « > Quels types d'équipements et d'aménagements sont souhaités ? » à la page 9.

La trame verte et bleue de l'Est, c'est réaliser une idée qui attend dans les cartons de la Ville de Montréal depuis des décennies, soit lier les milieux naturels du bassin versant du ruisseau Molson (de la Grande-Prairie) qui appartient à la Ville : parcs Bois-des-Pères, Francesca-Cabrini, Lady-Alys-Robi et Boisé-Jean-Milot. En incluant tout de même le parc Félix-Leclerc, qui n'est pas un milieu naturel, ou si peu. C'est un corridor écologique qui suit la terrasse géologique, chemin de l'ancien ruisseau. C'est un corridor pour améliorer et consolider la nature qui y est déjà présente. C'est aussi un corridor de randonnée, de sensibilisation, de relaxation et d'apprentissage. Mais c'est surtout un corridor qui purifie l'air, régule la température et absorbe l'eau pluviale ! Tous ces services écologiques serviraient aussi à mieux s'adapter à plusieurs changements climatiques importants pour ce secteur : meilleure gestion des pluies abondantes et des risques de crues et diminution des vagues de chaleur.

Il y a plusieurs options à cette bonne vieille idée², dont l'intégration du boisé du Village Olympique. Ainsi que l'ajout des boisés et des friches d'Assomption Nord et Sud. Mais puisque ceux-ci n'appartiennent pas à la Ville de Montréal, nous nous concentrerons que sur ce qui est réalisable à court et moyen terme. De toute façon, le cadre de ce budget participatif ne semble pas autoriser l'achat de terrains privés.



> En quoi consiste l'idée ?

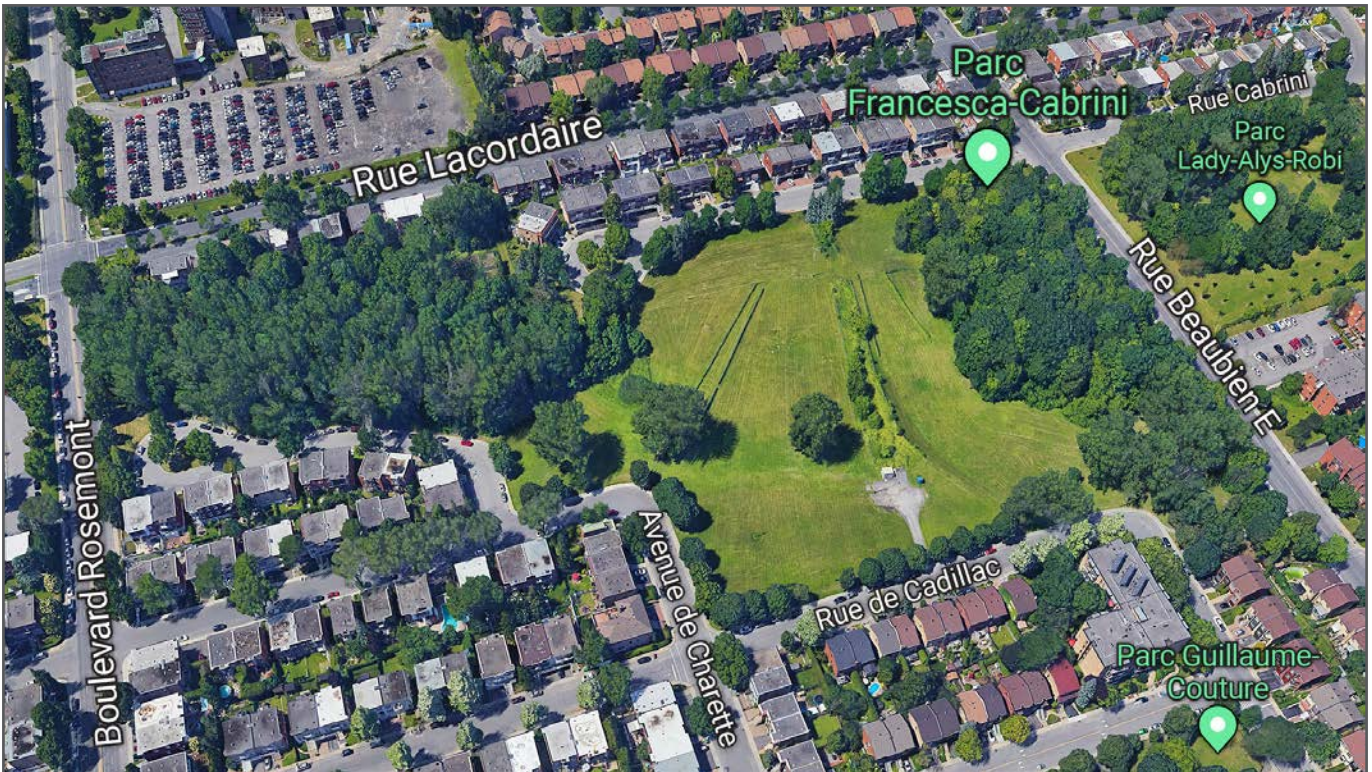
Premièrement, l'idée consiste à officialiser le statut du Bois-des-Pères, qui ne semble pas complètement reconnu comme parc de conservation. À indiquer aux marcheurs et cyclistes les milieux naturels qui s'offrent à eux le long du corridor, leurs histoires et les services écologiques rendus (purification de l'air, régulation de la température, absorption de l'eau pluviale), par le biais de signalisation et de panneaux d'interprétation. À sensibiliser sur les méfaits du piétinement, par l'entremise de possibles basses clôtures délimitant les sentiers officiels, de panneaux explicatifs et d'intervention de bénévoles sur le terrain. Dans la dernière année, dû à la COVID, la population s'est approprié ces milieux naturels urbains. Ces derniers ont même été surutilisés. Puisque les bonnes manières en

milieu forestier ont complètement été oubliées par les citadins, le large piétinement et la prolifération de sentiers ont été très néfastes à la flore fragile. Le Bois-des-Pères contient des colonies de trille blanc, de sanguinaire du Canada et d'érythrone d'Amérique (dont les deux premières sont des espèces à statut vulnérable à la récolte au provincial) qui sont excessivement sensibles au piétinement. Plusieurs de ces colonies ont été détruites. Si rien n'est fait, on pourra dire adieu à cette flore printanière devenue très rare à Montréal. En marge de ces interventions sur le terrain, il serait vraiment bénéfique de créer une campagne de sensibilisation sur les grands méfaits du piétinement en milieu boisé, en utilisant les réseaux sociaux, avec vidéos Facebook et YouTube, d'un ton humoristique, mais clair et prévoyant.

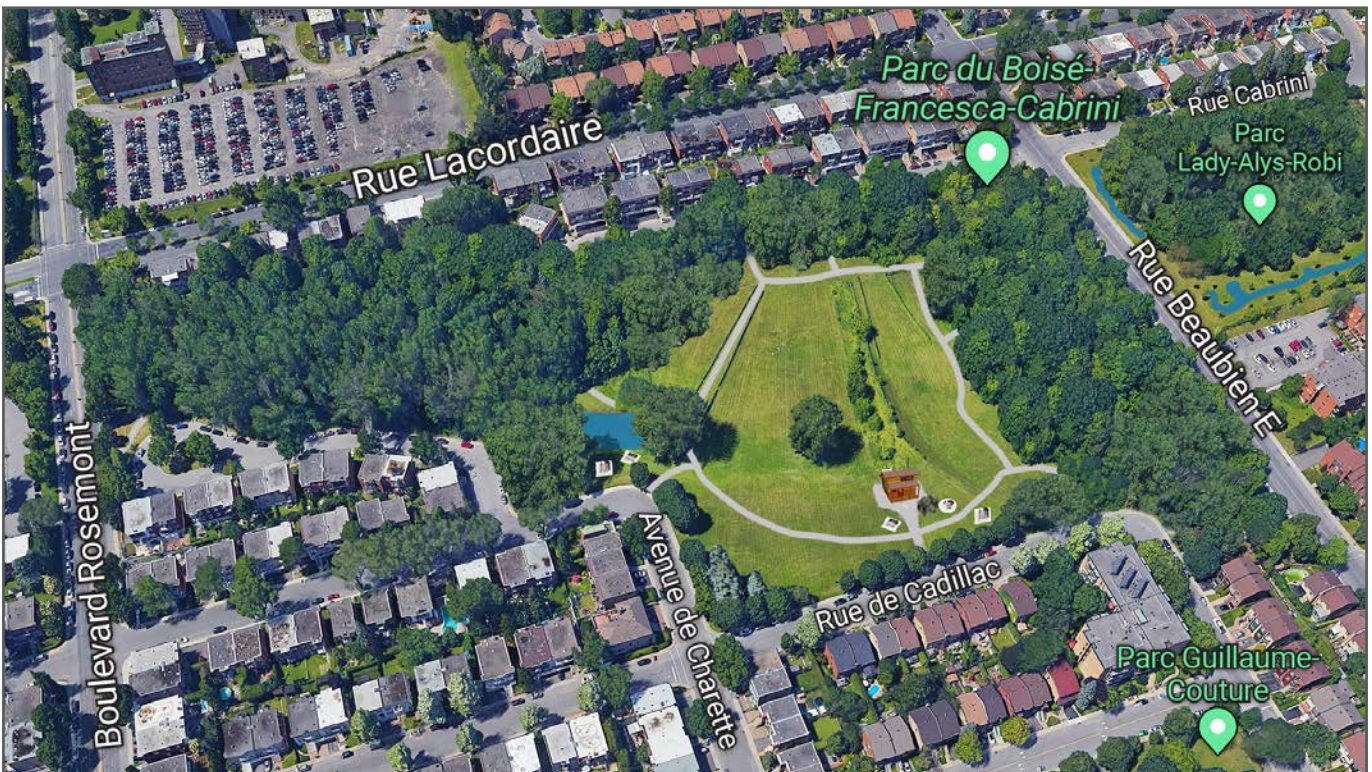


L'idée se décline ensuite à sécuriser les passages entre les boisés, dont l'intersection du boulevard Rosemont et de la rue Lacordaire. La problématique a déjà été soulevée par le Conseil régional de l'environnement de Montréal³. À lier les deux boisés du parc Francesca-Cabrini, par une plantation en haut de la pente, avec sentiers et indications claires. En hiver, les glisseurs provenant de la rue Cabrini seront correctement dirigés par ces panneaux et sentiers aux endroits opportuns pour la glisse.

Les boisés nord et sud du parc Francesca-Cabrini sont presque aussi riches en biodiversité que le Bois-des-Pères. Les trois sont du domaine de l'érablière à caryer cordiforme. Les atouts d'un boisé en santé sont sa superficie et ses liens souterrains étroits entre arbres et arbustes. C'est le fameux Wood Wide Web⁴. C'est l'idée maîtresse, lier les boisés du Francesca-Cabrini, en haut de la pente, pour ne pas nuire aux glisseurs. Le tout par une plantation d'arbres déjà présents sur le site : chêne rouge, hêtre à grande feuille, érable à sucre, caryer cordiforme, érable rouge, charme de Caroline, bouleau gris et peuplier deltoïde. Pour ce qui est des glisseurs, à l'emplacement du petit cabanon au bas de la pente, un chalet sur deux étages pourrait être construit, avec toilettes. Ouvert l'hiver, avec prêt d'équipements. À l'occasion des fêtes et de la semaine de relâche, deux foyers au bois sécuritaire (les mêmes qu'utilisés dans le quartier des spectacles) pourraient être installés pour réchauffer dans la joie les jeunes glisseurs.



Parcs Francesca-Cabrini et Lady-Alys-Robi avant intervention.



Parcs Francesca-Cabrini et Lady-Alys-Robi après intervention et intégration à **La trame verte et bleue de l'Est**.
Le parc Francesca-Cabrini pourrait d'ailleurs se renommer le parc *du Boisé-Francesca-Cabrini*.

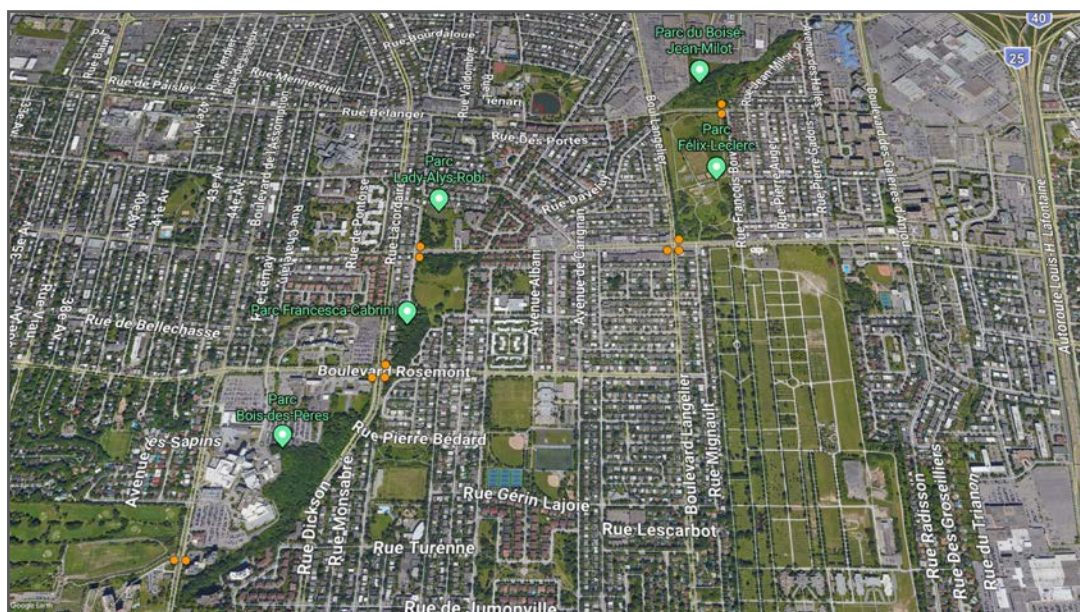
Toujours pour le parc Francesca-Cabrini, l'idée consiste aussi à contrôler l'eau pluviale par le biais de bassins de rétentions. Ce secteur de Louis-Riel vit un grave problème d'inondations et de refoulements d'égout⁵. Par son relief, le quartier est dans un creux de l'ancien ruisseau. La Ville de Montréal a déjà lancé l'idée de construire un bassin de rétention extérieur dans le parc Pierre-Bédard. Un autre bassin devrait être creusé dans le parc Francesca-Cabrini, tout près de la colonie de quenouilles, adjacente à l'intersection des rues Charette et Bossuet. Ce secteur du parc est toujours détrempe. C'est exactement à l'emplacement de l'ancien lit du ruisseau du Pont-à-l'Avoine, affluent du ruisseau Molson (de la Grande-Prairie).

La déclinaison de l'idée se poursuit avec l'intégration du parc Lady-Alys-Robi, qui a exactement le même passé que le Bois-des-Pères et le Francesca-Cabrini. Disons seulement que la fauche y a été plus généreuse. C'est un ancien marécage. Un autre affluent du ruisseau Molson (de la Grande-Prairie) y passait jadis, le ruisseau de Plaisance⁶. Une plantation d'arbres serait souhaitée, pour améliorer la canopée de cette ancienne chênaie. Par miracle, on y voit encore des chênes rouges, des hêtres et des tilleuls d'Amérique. Autant dans ce parc que dans son voisin au sud (Francesca-Cabrini), on note le manque flagrant de mobilier urbain dans les zones ouvertes. Il y a très peu de place pour s'asseoir et se prélasser. Nous proposons d'investir dans cinq zones cimentées, avec table à pique-nique fixée, pour chacun des parcs. Il va sans dire que des saillies de trottoir sont souhaitées à l'intersection des rues Beaubien et Cabrini, avec un arrêt, pour freiner les ardeurs des automobilistes et rendre la traversée sécuritaire.

Poursuivons la description de l'idée par un lien qui pourrait unir les parcs Francesca-Cabrini et Lady-Alys-Robi au parc Félix-Leclerc. Nous savons qu'un projet pilote de désasphaltage doit voir le jour sur la rue Beaubien, entre les rues Languedoc et Langelier. Que des portions de l'emprise de la Ville de Montréal, soit à peu près de deux à trois mètres, à partir du trottoir vers les stationnements des commerces vont être désasphaltées et verdies. Souhaitons qu'une piste cyclable soit aussi prévue, ainsi qu'une reconfiguration des trottoirs. Donc des noues végétalisées au ras la rue avec le trottoir loin des voitures ! Tant qu'à faire des travaux, envoyons l'eau pluviale ailleurs que dans le système d'égout unitaire.

Il est évident qu'un budget de 3 000 000 \$, à terme, pour une si grande idée, c'est peu. Nous abrègerons donc l'idée pour ce qui est des parcs Félix-Leclerc et Boisé-Jean-Milot. Ces derniers ont bénéficié d'investissements récents. Aussi, le Comité de Surveillance Louis-Riel s'occupe déjà très bien de ces deux parcs.

Évidemment, la sécurité est aussi au centre de l'idée. Des saillies de trottoir aux intersections des rues Beaubien et Langelier, ainsi qu'à la rencontre des rues François-Boivin et Bélanger nous semblent essentielles à la bonne marche de ce corridor vert et bleu. Pour cette dernière intersection, des feux de circulation seraient fortement souhaitables. Rappelons que les panneaux, proposés en introduction, indiquant le chemin de la trame verte et bleue auraient une signature graphique reconnaissable, et seraient aussi positionnés stratégiquement tout au long du parcours, du Bois-des-Pères jusqu'au Boisé-Jean-Milot !

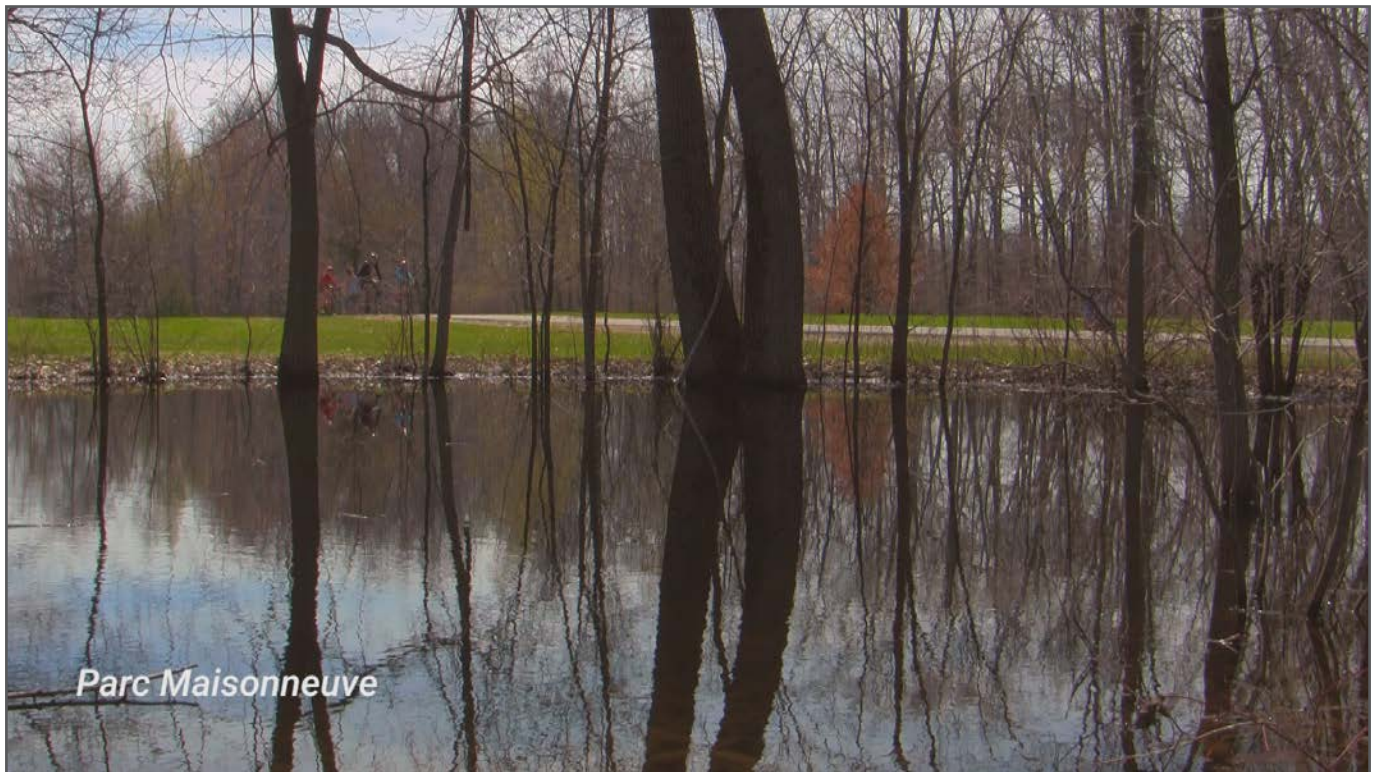


Points orange : emplacement des 12 saillies de trottoir végétalisées. Voir page 11.

> À quel besoin veut-on répondre par cette idée ?

Contribuer à accélérer la transition écologique et sociale de Montréal. Les boisés urbains sont fragiles. En même temps, ils rendent d'énormes services écologiques tels que la purification de l'air, la régulation de la température, l'absorption de l'eau pluviale et du CO². Pour qu'ils continuent à rendre ces services écologiques, il faut que les zones protégées soient clairement identifiées auprès des riverains et que la population soit consciente de la fragilité de ces milieux naturels. Il faut aussi augmenter la canopée et lier les boisés qui sont séparés, là où c'est possible. La masse végétale les rend plus forts, et les services écologiques plus puissants. Il faut aussi rendre le cadre agréable et sécuritaire.

Le retour de l'eau... Les citoyens de ce secteur n'ont aucun accès à de l'eau vive. Plusieurs enfants provenant de milieu plus favorisé n'ont même jamais vu un ruisseau. L'accès à l'eau est terriblement déficient sur notre île. Le Port de Montréal accaparant les berges du Saint-Laurent. Il n'y a en fait, presque aucune forme de milieu humide dans un rayon de cinq kilomètres ! Outre le marais Molson du Boisé-Jean-Milot ou les étangs printaniers du parc Maisonneuve. Cela fait très peu. Ne serait-ce que dans un but éducatif auprès des enfants, le retour de l'eau est primordial dans ce secteur. À titre d'exemple, à partir du Bois-des-Pères, c'est 50 minutes en transport collectif pour voir Anjou-sur-le-Lac. De même, c'est 45 minutes pour aller voir le fleuve au parc de la Promenade-Bellerive. Ce que nous voulons pour nos enfants, ce n'est pas une expérience une fois de temps en temps, au fil d'une longue ballade en transport collectif. Nous voulons des milieux humides accessibles, tout près, pour une expérience qui marque une enfance.



La crise de la COVID l'a prouvé, les citoyens ont absolument besoin de milieux naturels en ville. Pas seulement des parcs pour pratiquer un sport ou pique-niquer, avec de grandes pelouses et quelques arbres en rangée. La multitude de nouveaux sentiers chaotiques et non officiels au Bois-des-Pères le prouve, les gens ont besoin de se promener en nature ! C'est même un besoin essentiel ! Il est prouvé que les balades en nature réduisent de manière significative le stress⁷ ! Cela devient un besoin de santé publique !

> Quels types d'équipements et d'aménagements sont souhaités ?

Le développement de l'idée a quelque peu dépassé le cadre de ce budget participatif. Passons maintenant de la théorie au concret. Qu'avons-nous vraiment besoin pour réaliser une partie de cette idée, dans le court et moyen terme ? Les montants sont à titre indicatif. Mais une analyse a été faite au préalable, en comparant les chiffres de travaux comparables.

1-AUGMENTATION DE LA CANOPÉE, POUR DES BOISÉS EN SANTÉ AVEC DE MEILLEURS SERVICES ÉCOLOGIQUES

- Plantation de 34 arbres de gros calibres (60 mm) en haut de la pente du parc Francesca-Cabrini : 800 \$ chacun (arbre, plantation, fosse et paillis), soit	27 200 \$
- Plantation de 12 arbustes en haut de la pente du parc Francesca-Cabrini : 400 \$ chacun, soit	4 800 \$
- Plantation de 10 arbustes au parc Francesca-Cabrini, aux endroits où les vélos de montagne créent une forte érosion dans la pente : 400 \$ chacun, soit	4 000 \$
- Plantation de 14 arbres de gros calibres (60 mm) au centre du parc Lady-Alys-Robi : 800 \$ chacun, soit	11 200 \$
- Plantation de 12 arbres de gros calibres (60 mm), au Bois-des-Pères, aux endroits opportuns pouvant bloquer les sentiers non officiels : 800 \$ chacun, soit	9 600 \$
- Plantation de 10 arbustes, au Bois-des-Pères, aux endroits opportuns pouvant bloquer les sentiers non officiels : 400 \$ chacun, soit	4 000 \$
- Plantation de flore aquatique, telle que la quenouille, sur les rives des bassins et fossés du Bois-des-Pères, parcs Francesca-Cabrini et Lady-Alys-Robi (voir la section suivante « 2- GESTION DE L'EAU PLUVIALE... ») :	6 000 \$
- Plans et expertise :	27 000 \$
Total :	93 800 \$

2-GESTION DE L'EAU PLUVIALE AUX ENDROITS PROBLÉMATIQUES. RETOUR DE L'EAU VIVE EN SURFACE POUR L'ÉDUCATION ET L'ÉPANOUISSEMENT DES CITADINS, AINSI QU'UNE BIODIVERSITÉ ACCRUE.

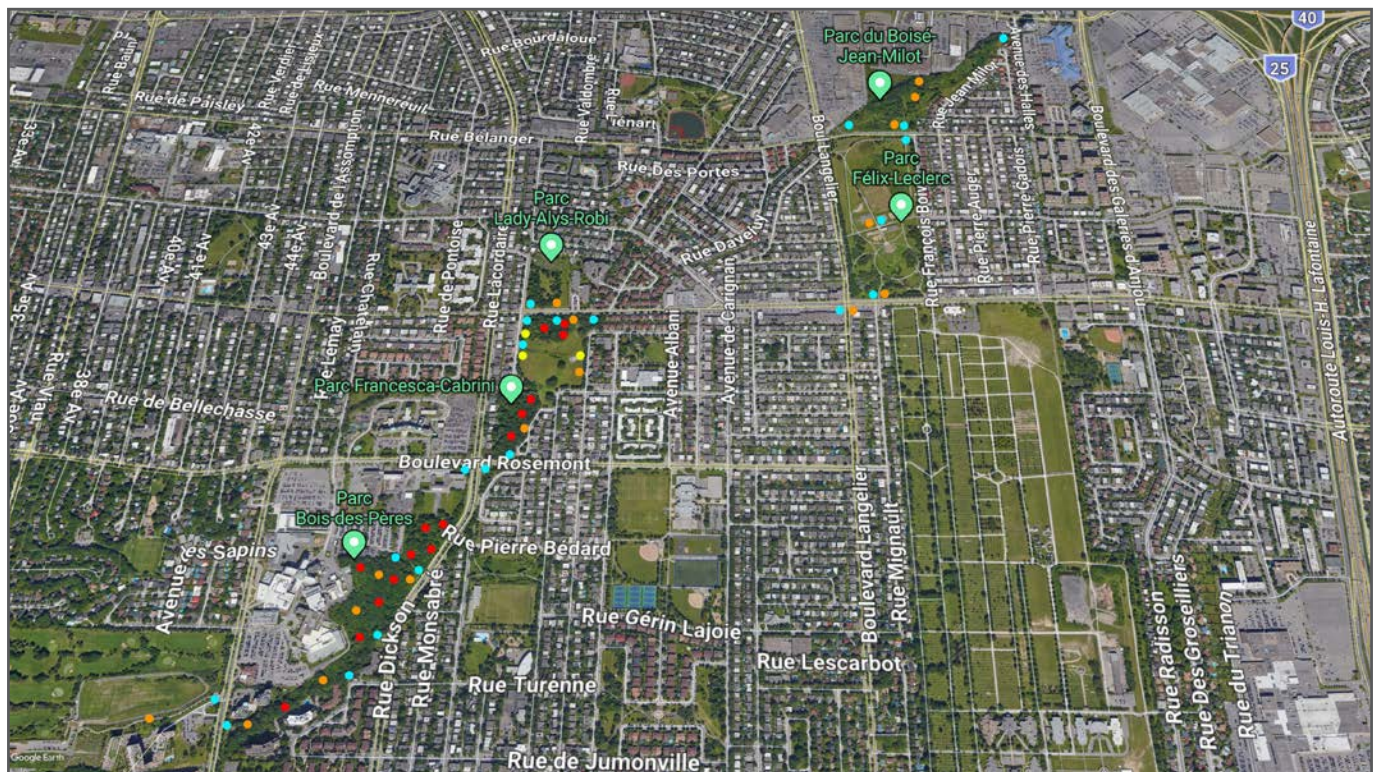
- Un bassin de rétention des eaux pluviales, végétalisé, au bas de la pente du parc Francesca-Cabrini, tout près de la colonie de quenouilles, adjacente à l'intersection des rues Charette et Bossuet. :	350 000 \$
- Retour de l'eau au Bois-des-Pères, dans la coulée Dickson. Retour sur un projet abandonné par l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, pour de simples raisons techniques, en 2007 ⁸ . La technologie s'étant grandement améliorée, le tout devrait être maintenant possible. Installation d'une pompe à énergie solaire ⁹ dans le forage effectué en 2007 en haut de la pente, près du stationnement de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. Emménagement qui laissera dégringoler un filet d'eau lors des saisons sèches, dans la Coulée Dickson, jusqu'au bassin de rétention conçu entre 2006-2007. La puissance et le rendement d'un seul panneau solaire photovoltaïque s'est considérablement améliorés depuis 2007. :	125 000 \$
- Amélioration du bassin déjà existant au Bois-des-Pères, au bas de la coulée Dickson. Ainsi que la gestion de l'eau excédante vers les fossés déjà présents au bas de la pente, adjacent à la rue Dickson. :	75 000 \$
- Création de petits fossés au parc Lady-Alys-Robi, pour réduire l'écoulement de l'eau de fonte vers la pente de la rue Beaubien et créer un environnement semi-humide. Prenons comme exemple les anciens étangs du parc Maisonneuve, vestige d'obstacles du golf municipal ¹⁰ fermé en 1975. Ces derniers ¹¹ se sont naturalisés au fil des décennies, pour devenir de véritables petits boisés autour de l'étang qui s'assèche graduellement pendant l'été. :	55 000 \$
- Plans et expertise :	65 000 \$
Total :	670 000 \$

3-RÉDUIRE LE PIÉTINEMENT POUR LA CONSERVATION DES BOISÉS

- Entretien des sentiers officiels, avec paillis, pour les rendre visibles, autant au Bois-des-Pères qu'au parc Francesca-Cabrini : 200 000 \$
- Installation de basse clôtures en aluminium aux endroits vraiment problématiques, autant au Bois-des-Pères qu'au parc Francesca-Cabrini. 60 \$ le pied linéaire, 500 pieds linéaires au parc Bois-des-Pères, soit 30 000 \$
400 pieds linéaires au parc Francesca-Cabrini, soit 24 000 \$
- Plans et expertise : 30 000 \$
- Total : 284 000 \$**

4-ÉDUCATION, HISTOIRE ET SIGNALISATION

- 40 panneaux de métal 36 pouces X 24 pouces, sur le parcours de la trame verte et bleue :
21 panneaux indiquant **La trame verte et bleue de l'Est**, avec conseils et réglementation (rester dans les sentiers, ne pas cueillir de flore, ne pas faire de feux, etc.) ;
16 panneaux éducatifs, autant sur la flore, les usages et l'histoire des lieux ;
3 panneaux spéciaux concernant la glisse au parc Francesca-Cabrini (sentiers à suivre, règlements). :
1200 \$ chacun, imprimé et installé, soit 48 000 \$
- 3 panneaux de métal 36 pouces X 24 pouces, faisant la promotion de **La trame verte et bleue de l'Est** hors du territoire, avec plan indiquant la manière de s'y rendre : 1 panneau au parc Maisonneuve, près de l'intersection de la rue Viau et de la rue qui mène au golf municipal ; 1 panneau au parc de la Cité-Jardin, près du chalet ;
1 panneau au parc Pierre-Bédard, près de la piscine. : 1200 \$ chacun, soit 3 600 \$
- 15 panneaux 12 pouces X 12 pouces, indiquant clairement la fermeture des sentiers non officiels, ainsi que la réglementation de la Ville de Montréal : 700 \$ chacun, soit 10 500 \$
- Rédaction des textes : 3 000 \$
- Conception graphique : 9 000 \$
- Total : 74 100 \$**



Emplacements des 40 panneaux de métal 36 pouces X 24 pouces. Points bleu : 21 panneaux indiquant **La trame verte et bleue de l'Est**. Points orange : 16 panneaux éducatifs. Points jaune : 3 panneaux concernant la glisse. Points rouge : 15 panneaux 12 pouces X 12 pouces, indiquant la fermeture des sentiers non officiels.

5-SÉCURITÉ ET RÉCONFORT

- 3 lampadaires au Bois-des-Pères :	30 000 \$
- 3 lampadaires au parc Francesca-Cabrini :	30 000 \$
- Saillies de trottoir végétalisées. 2 sur le boulevard de l'Assomption, en face de la tour de condos 5105-5115 ; 3 à l'intersection de Rosemont et Lacordaire ; 2 à l'intersection de Beaubien et Cabrini ; 3 à l'intersection de Beaubien et Langelier ; 2 à l'intersection François-Boivin et Bélanger. Soit 12 saillies de trottoir végétalisées à 40 000 \$ chacune, pour	480 000 \$
- Plans et expertise :	55 000 \$
Total :	595 000 \$

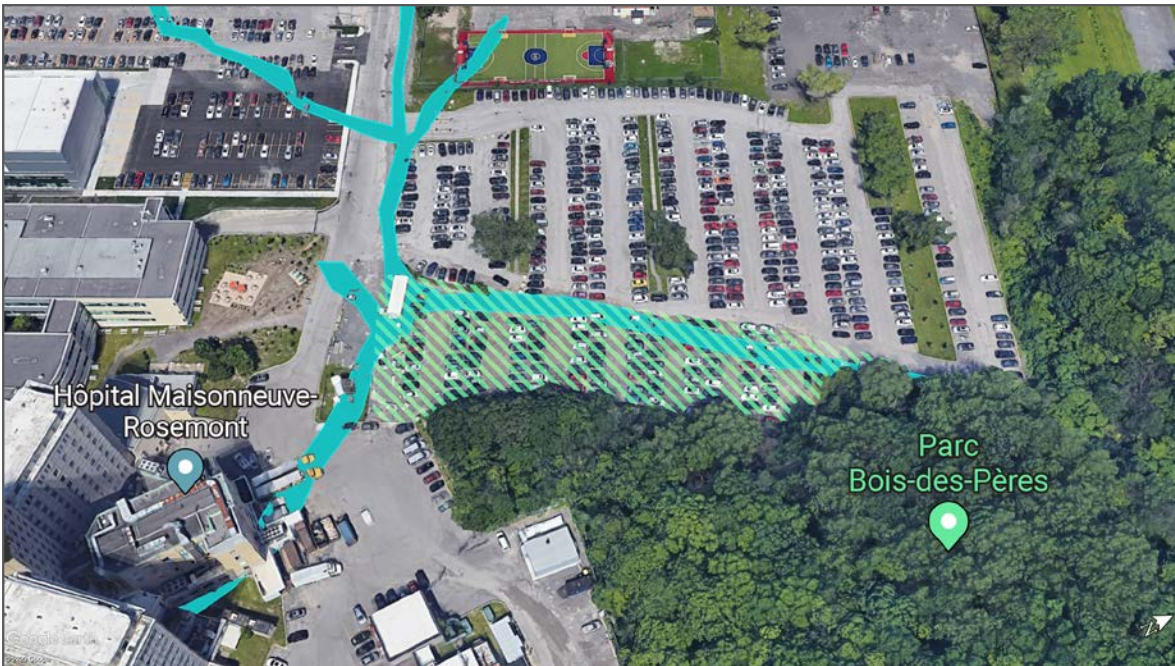
6-MOBILIER URBAIN

- Ajout d'une douzaine de poubelles publiques réparties sur le territoire de La trame verte et bleue de l'Est : 1700\$ chacune, installé sur base cimentée, soit	20 400 \$
- 10 zones cimentées, avec table à pique-nique fixée. Au parc Francesca-Cabrini et Lady-Alys-Robi. : 2600 \$ chacune, soit	26 000 \$
- Deux foyers extérieurs sécuritaires : 1000 \$ chacun, soit	2 000 \$
Total :	48 400 \$

7-FRAIS JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF

- Le Bois-des-Pères n'est pas reconnu comme parc de conservation. Mais le cadastre indique que la majeure partie du boisé appartient à la Ville de Montréal. Il est très difficile de mettre un chiffre sur cette opération, qui ne semble pas si complexe. C'est davantage une opération politique. Estimation des frais :	20 000 \$
- Faire enfin respecter la zone tampon de la Coulee Dickson. Des pourparlers avec l'hôpital Maisonneuve-Rosemont devront être entrepris. Une zone tampon pour purifier l'eau de fonte remplie de déchets provenant du stationnement avait été prévue sur le lot 1 361 142, appartenant à l'hôpital. C'est pour cette raison que ce lot n'est pas asphalté. Par contre, l'hôpital Maisonneuve-Rosemont s'en sert actuellement comme stationnement. Le respect du Bois-des-Pères par l'hôpital est d'ailleurs déficient. L'hôpital n'a cessé de s'agrandir à l'horizontale, au lieu de miser sur de hautes tours verticales. Le développement des bâtiments en annexes de cet hôpital est d'ailleurs chaotique. On ne semble pas suivre un grand plan directeur. On semble réagir à l'emporte-pièce. Des discussions sérieuses avec l'établissement de santé et la Ville de Montréal doivent impérativement voir le jour. Ayant comme sujet : le respect du Bois-des-Pères, des zones riveraines et de la zone tampon. Comme exemple, il n'est vraiment pas rare que le déneigement des stationnements de l'hôpital vienne détruire « accidentellement » les arbres du Bois-des-Pères. Estimation des frais administratifs et juridiques :	50 000 \$
Total :	70 000 \$





La Coulée Dickson telle que vue sur les photos aériennes de 1947-1949 d'Archives de la Ville de Montréal (VM97-3_7P12A-24). La zone tampon est hachurée en vert (lot 1 361 142).

8-ÉDUCATION DIRECTE AUPRÈS DE LA POPULATION. IMPLICATION CITOYENNE.

- 2 ouvertures de postes temporaires. Avec comme mandat d'aider à la création d'un comité citoyen de **La trame verte et bleue de l'Est**. Aussi, du travail de sensibilisation sur le terrain sera nécessaire. Au menu : éducation sur la bonne conduite en milieu forestier, vulgarisation sur la fragilité des écosystèmes, des services rendus par ceux-ci et sur l'histoire de ce territoire. Deux années de travail devraient suffire à créer un comité citoyen bénévole, ou un organisme sans but lucratif qui poursuivra cette mission.
2 postes à 40 000 \$ par année sur deux ans : 160 000 \$
- Frais de gestion : 5 000 \$
- Total : 165 000 \$**

9-IMMOBILIER

Parc Francesca-Cabrini. Construction d'un chalet de 35 pieds X 24 pieds, sur deux étages, à l'emplacement du cabanon actuel au bas de la pente. Toilettes, salle de réunion et de vulgarisation au premier étage, bureaux pour les employés de la Ville de Montréal s'occupant de la trame verte et bleue au deuxième étage. L'hiver, le premier étage servira de salle pour les glisseurs. Un petit espace avec machines distributrices de boissons chaudes ou froides sera aussi prévu. Le futur comité citoyen de la trame verte et bleue pourra occuper ces lieux. D'autres organismes communautaires seront invités à s'y réunir. Ce sera donc une salle polyvalente, avec réservation via une application intelligente. Le cabanon déjà existant ne sera pas détruit. Il sera annexé au nouveau bâtiment, pour l'entreposage des divers équipements requis à l'entretien de **La trame verte et bleue de l'Est**. Le style architectural de ce chalet sera inspiré du mouvement « Tiny House ». Ce chalet sera vraiment la pierre angulaire de ce projet, nous dirigeant vers la pérennité. La présence d'un comité citoyen est absolument nécessaire à la bonne marche de ce projet.

- Total, en incluant un système de ventilation performant, des panneaux solaires, le raccord à l'égout et l'aqueduc, deux bureaux, des comptoirs, des tables, des chaises, des micro-ondes, deux classeurs, un poêle aux granules, un système de projection et un système audio : **450 000 \$**

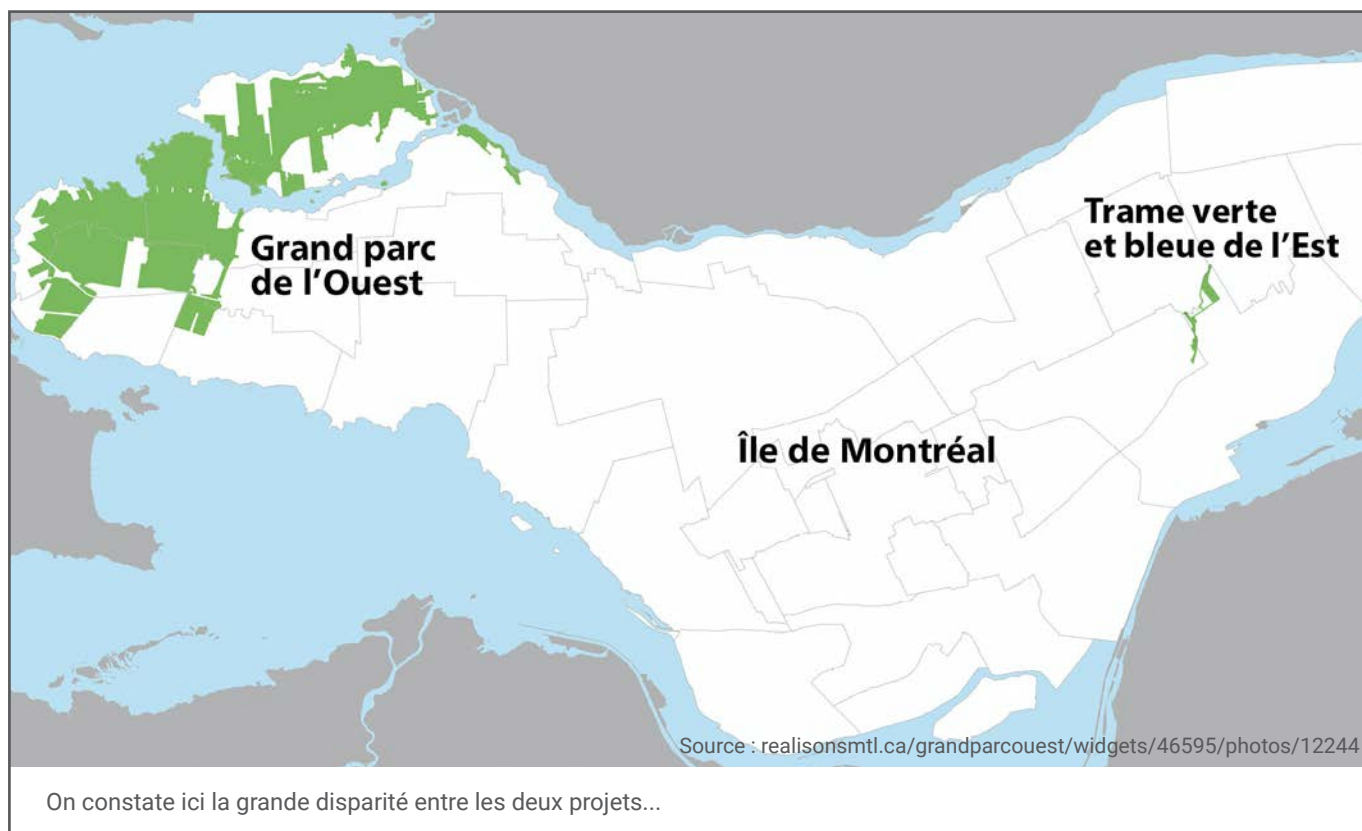
GRAND TOTAL : 2 450 300 \$
Soit un grand projet d'environ 2,5 millions de dollars.

> Quelle population est visée?

Toute la population de l'île de Montréal. Autant M. Ferrandez et Mme Plante ont rêvé et réalisé le **Grand parc de l'Ouest**, autant nous rêvons de **La trame verte et bleue de l'Est**. C'est une grande trame verte et bleue pour tous les Montréalais ! La trame verte et bleue servira à éduquer les très jeunes sur les bonnes manières en milieu forestier. Les adolescents seront invités à participer à l'entretien de la trame verte et bleue. Des comités de jeunes écologistes pourront se réunir et dresser des plans au sein du nouveau chalet, parrainé par les employés de la Ville de Montréal ou le comité citoyen. Les employés du Jardin botanique de Montréal seront invités à présenter la flore de la trame verte et bleue, lors de grande marche avec les citoyens. L'administration du Jardin botanique de Montréal est d'ailleurs, actuellement, à repenser sa mission. Le jardin a émis le souhait de sortir de ses murs, de tendre la main aux organismes communautaires et aux comités citoyens. D'ailleurs, des classes vertes provenant des écoles avoisinantes seront fortement souhaitées et invitées à documenter la trame verte et bleue !

La trame verte et bleue s'adresse aussi aux sportifs. Ils pourront sillonner ce territoire vert, à la marche, à la course ou en vélo, sur plus de 5 km ! Les familles pourront pique-niquer tout près de leur domicile, en découvrant la faune et la flore des milieux humides urbains ! Les plus âgés se sentiront en sécurité, par la création de sentiers neufs clairement officialisés, d'éclairage performant et de présence humaine. Nous le répétons, la présence d'un comité citoyen est absolument nécessaire à la bonne marche de ce projet.

Pour finir, ce projet s'adresse aux générations futures. En améliorant la canopée, en la protégeant légalement, en liant les boisés qui sont seuls, c'est pérenniser des noyaux de biodiversité important dans l'Est. C'est un grand poumon dans l'Est de l'île que nous léguerons.





L'accès aux espaces verts diminue la sédentarité, donc favorise une bonne santé mentale et physique.
Photo : jeune cycliste empruntant un sentier multifonction au parc du Boisé-Jean-Milot, près des rues Bélanger et Langelier à Montréal.

> Quels sont les points forts de l'idée ?

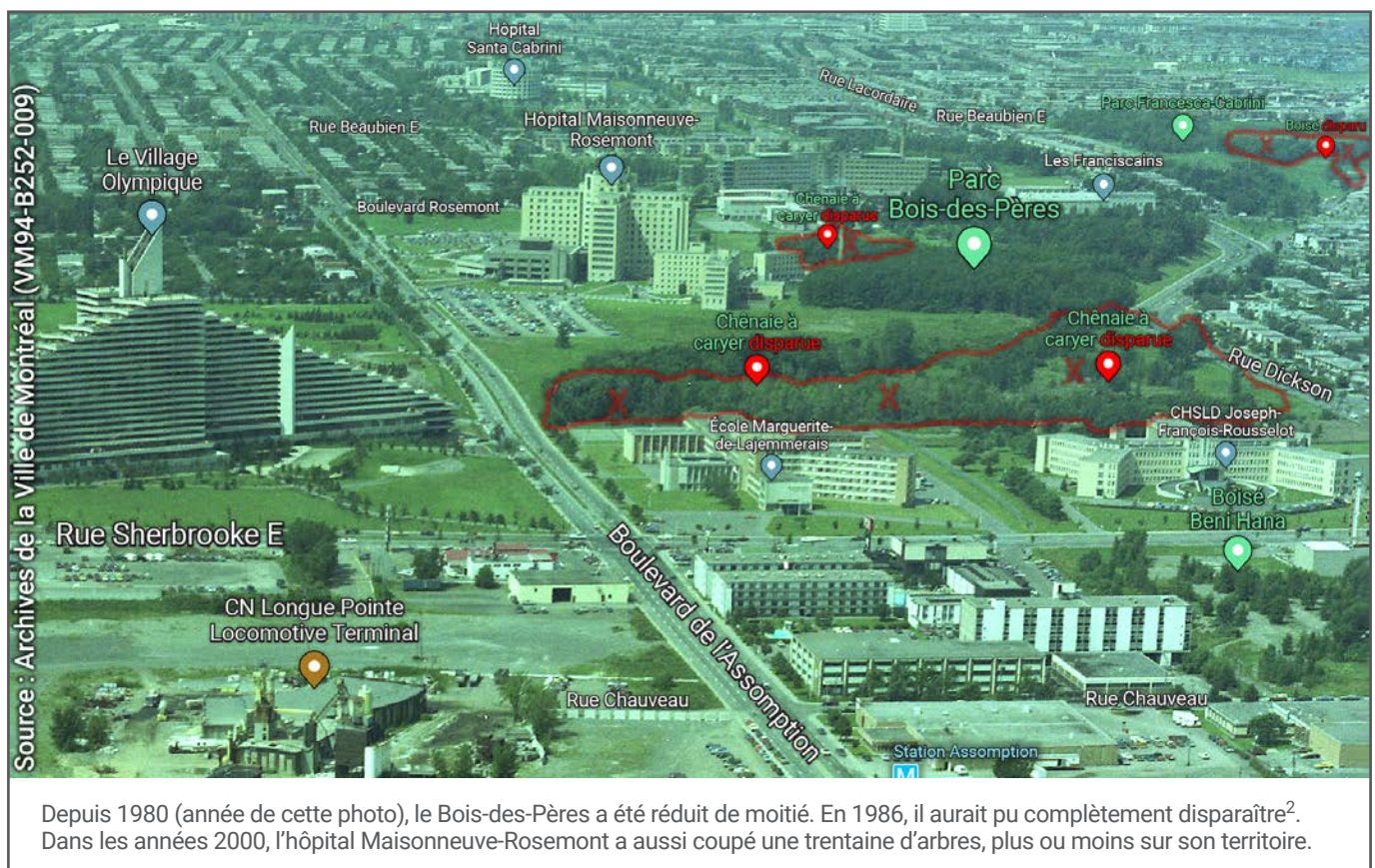
- **Augmentation de 15,5 % de la canopée sur le territoire !** (Bois-des-Pères : superficie totale de 47 500 m², avec 4 333 m² de nouvelles plantations ; Francesca-Cabrini : superficie totale de 61 500 m², avec 10 400 m² de nouvelles plantations ; Lady-Alys-Robi : superficie totale de 21 700 m², avec 5 600 m² de nouvelles plantations. Sur 130 700 m², il y aura 20 333 m² de nouvelles plantations)
- **C'est 20 000 tonnes de CO² absorbées !¹²**
- **C'est la restauration et la sauvegarde d'une érablière à caryer cordiforme¹³** morcelée en trois territoires (Bois-des-Pères, parcs Francesca-Cabrini et Lady-Alys-Robi).
- **Des économies sur la gestion des eaux pluviales**, surtout lors de grosse pluie. Moins d'eau dans le système d'égout unitaire, c'est moins d'inondations et de refoulements d'égout ! C'est aussi moins de surverses dans le fleuve Saint-Laurent !
- **En pleine canicule, c'est jusqu'à 10 degrés Celsius de moins**, au coeur des boisés !
- **C'est la création d'un milieu de vie**. C'est aussi la formation d'un comité citoyen qui renforcera l'appartenance au secteur. Créant une responsabilisation et la pérennité du projet.
- **Une trame verte et bleue sécuritaire, qui invite à l'activité physique**, c'est une réduction significative du stress et de l'anxiété des citoyens. Donc, une réduction des coûts en frais de santé. L'accès aux espaces verts diminue la sédentarité, donc favorise une bonne santé mentale et physique.
- **C'est l'accessibilité universelle à des milieux naturels et des milieux humides !**

> Pourquoi est-elle importante, cette idée ?

Déjà, de restaurer une érablière à caryer cordiforme, c'est un atout très important pour la captation de CO². Pourquoi ? C'est un ensemble complexe de flores indigènes qui perdure depuis des siècles. C'est donc un ensemble viable et performant à recopier. L'érablière à caryer cordiforme est devenue un type de forêt très rare à Montréal, très compliqué à implanter artificiellement. Puisque le Bois-des-Pères, les parcs Francesca-Cabrini et Lady-Alys-Robi sont des vestiges de cette érablière, contenant encore, par miracle, des éléments essentiels à ce type d'écosystème, tel que le chêne rouge, le hêtre à grande feuille, l'érable à sucre, le caryer cordiforme, le charme de Caroline, l'ostryer de Virginie et le tilleul d'Amérique, il serait fou de ne pas vouloir améliorer le sort de ces boisés. De même, d'en copier la composition lors de la plantation.

L'érablière à caryer cordiforme est un modèle unique, très performant pour la captation de CO², puisque les espèces y poussent tassées serrées. Il y a beaucoup plus de masse de végétaux au mètre carré. Au contraire d'une plantation d'arbres conventionnels, en rangée, accompagnée de pelouses stériles.

De plus, par sa richesse, l'érablière à caryer cordiforme abrite habituellement une faune dense. Malgré son isolement et son morcellement, ce territoire abrite une faune terrestre diversifiée¹⁴. Le renard roux y est vu à l'occasion. On pourrait peut-être y réintroduire la couleuvre rayée ? Quelques-unes ont été vues dans les friches qui risquent de complètement disparaître d'Assomption Nord et Sud (au boisé Steinberg, entre autres). **La trame verte et bleue de l'Est** serait un splendide refuge pour ces couleuvres ! Pour ce qui est de la faune ailée, les observations sont spectaculaires ! Juste au Bois-des-Pères, c'est 67 espèces¹⁵ qui ont été observées ! Au Boisé-Jean-Milot, c'est 90 espèces d'oiseaux¹⁶ ! Conserver correctement et enrichir ce territoire devient alors primordial !



Pour ce qui est de la gestion de l'eau pluviale. Ici, les compagnies d'assurance sont tout à fait d'accord avec nous. Avec les changements climatiques, la fréquence des pluies torrentielles est plus élevée. Les refoulements d'égout sont maintenant le type de réclamation la plus fréquente. Les tarifs pour cette couverture augmentent chaque année. Certaines compagnies d'assurance ont déjà exclu cette protection dans le passé. Suite à de multiples plaintes, la protection a été réinstaurée. Il est malheureusement évident que dans le futur, les tarifs pour cette protection exploseront. Donc, créer des bassins de rétention extérieurs végétalisés, c'est aider grandement à diminuer ces hausses de tarifs.

Logiquement, moins d'eau dans le réseau d'égout unitaire, c'est moins de refoulements d'égouts et d'évènements de surverse dans le fleuve. Cela diminuera les plaintes et les poursuites judiciaires auprès de la Ville de Montréal. C'est une grande économie de temps, de frais administratifs et judiciaires !

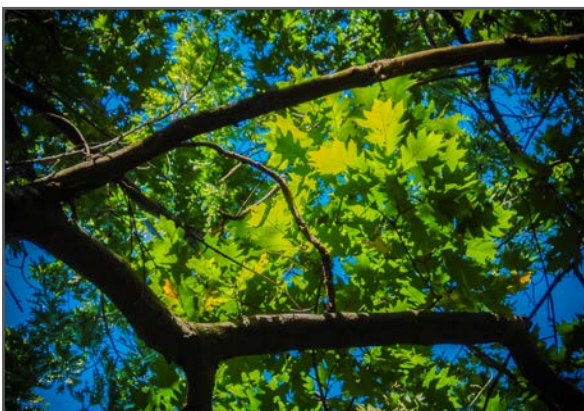
L'autre volet très important, c'est l'éducation. Certains résidents du secteur ne savent même pas qu'ils ont des vestiges de la forêt ancestrale montréalaise à côté de leur maison. Le Jardin botanique de Montréal serait invité à venir identifier la flore, à l'aide d'étiquettes de métal apposées aux spécimens remarquables. Un café citoyen pourrait être organisé à la Maison de l'arbre Frédéric-Back pour présenter **La trame verte et bleue de l'Est**.

L'éducation est aussi indispensable pour faire changer la mentalité de certains résidents. Les boisés sont quelquefois vus comme des endroits où règne la prostitution, la toxicomanie et le vandalisme. Il y a malheureusement un peu de vrai dans cette affirmation. En même temps, ces boisés sont indispensables, surtout pour les services écologiques rendus. Comment faire coexister sécurité et nature performante ? Comme exemple, côté choix sécuritaire, au parc Joseph-Paré, on a enlevé presque tous les arbustes pour que les policiers puissent faire leur ronde de surveillance dans leurs autos, en restant sur le réseau routier. Plus de sécurité, mais moins de CO² fixé. Ce sont des choix difficiles. La seule solution possible, pour que les boisés restent intacts, c'est la présence humaine. Plus de travailleurs de rues affectés à ce territoire. Un comité citoyen avec des bénévoles impliqués faisant leurs rondes quotidiennement. Non pas pour sermonner les éventuels contrevenants, mais pour être au fait des problématiques. Relayer ensuite l'information aux travailleurs de rues, aux organismes communautaires et à la police. C'est un long travail de sensibilisation. Ce n'est pas d'exclure les éventuels contrevenants qui fera changer les choses, mais bien de les comprendre. Ce n'est pas non plus de suivre la voie facile de la sécurité à tout prix qui représente souvent des coupes drastiques dans les sous-bois. Il est certain que des sentiers bien entretenus, clairement identifiés avec un éclairage convenable devraient aussi aider à effacer l'aspect « cachettes à mauvais coups » aux boisés.

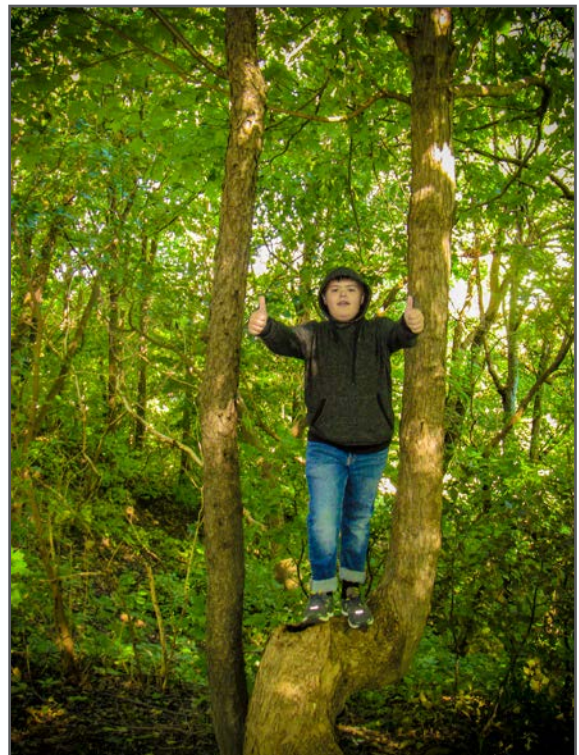
Vous l'avez vu, le point primordial, c'est l'implication citoyenne. Il serait vraiment intéressant d'inclure des organismes tels que le Comité de Surveillance Louis-Riel, le Projet Harmonie et le Service des loisirs Saint-Fabien dans le processus de formation du comité citoyen qui gèrera, avec la Ville de Montréal, **La trame verte et bleue de l'Est**.



Parc Francesca-Cabrini, hêtre à grandes feuilles



Parc Francesca-Cabrini, chêne rouge



Parc Francesca-Cabrini, cerisier tardif et érable à sucre :)

> En quoi contribue-t-elle à la transition écologique et sociale de Montréal ?

La trame verte et bleue de l'Est est un outil puissant de transition écologique et sociale pour Montréal !

LES POINTS SAILLANTS :

- Protéger et recréer des milieux naturels rares
- Rétablir des parties du ruisseau Molson (de la Grande-Prairie)
- Absorption de CO² en grande quantité
- Régulation de la température
- Purification de l'air
- Absorption de l'eau pluviale
- Éducation des citoyens
- Responsabilisation des citoyens
- Réduction du stress et de l'anxiété

C'est absolument magnifique de planter, d'augmenter la canopée, d'investir des millions de dollars en verdissement... Mais les Montréalais (autant les citoyens que les politiciens et les fonctionnaires) doivent avant tout comprendre qu'il faut en premier lieu protéger correctement les acquis, la nature qui est déjà présente et la bonifier ! Voilà ! :)

1. « Proposition de création du parc-nature Ruisseau-de-la-Grande-Prairie », sur le site de l'Office de consultation publique de Montréal, consulté le 3 janvier 2021 : https://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P93/8.1_memoire_proposition_de_creation_du_parc-nature_ruisseau-de-la-grande-prairie_v16_hr.pdf

2. « Pour la préservation d'un boisé dans l'est de Montréal », Le Devoir, 8 juillet 1986, page 8 : <https://www.flickr.com/photos/98433211@N05/42041719654/>

3. « Corridor des Ruisseaux du fleuve Saint-Laurent à la rivière des Prairies : Balade à vélo du 18 septembre 2019 », sur le site du CRE-Montréal, consulté le 30 décembre 2020 : <https://cremtl.org/publication/autres/2019/corridor-ruisseaux-fleuve-saint-laurent-riviere-prairies-balade-velo-18>

4. « 'Wood wide web'—the underground network of microbes that connects trees—mapped for first time », sur le site Science, consulté le 30 décembre 2020 : <https://www.sciencemag.org/news/2019/05/wood-wide-web-underground-network-microbes-connects-trees-mapped-first-time>

5. « Inondations et refoulements d'égout : Présentation du 29 juin et FAQ », sur le site de la Ville de Montréal, consulté le 30 décembre 2020 : <https://montreal.ca/actualites/inondations-et-refoulements-degout-presentation-du-29-juin-et-faq>

6. « Bassin versant du ruisseau de la Grande-Prairie ou Molson (de 1869 à aujourd'hui) », sur le site de Google Maps, consulté le 30 décembre 2020 : https://www.google.com/maps/d/viewer?hl=fr&mid=1-Qux_fdjwao8-Tvp2lrOD7RWdOb19rct&ll=45.58334009501311%2C-73.56286140870667&z=16

7. « LA FORÊT, REMÈDE AU STRESS », sur le site de La Presse, consulté le 31 décembre 2020 : https://plus.lapresse.ca/screens/d4ee21dd-71b0-4b90-9afe-7cff28068425__7C__0.html

8. « La coulée Dickson renaîtra-t-elle ? », Journal Rosemont—La Petite Patrie, 6 juin 2007, page 3 : <https://www.flickr.com/photos/98433211@N05/50796803157/>

9. « Points d'approvisionnement en eau à distance situés près d'une source d'eau », sur le site du Gouvernement du Canada, consulté le 3 janvier 2021 : <https://www.agr.gc.ca/fra/agriculture-et-environnement/pratiques-agricoles/eau-et-agriculture/abreuvement-du-betail/systemes-d-eau-pour-le-betail-de-paturage/points-d-approvisionnement-en-eau-a-distance-situes-pres-d-une-source-d-eau/?id=1370909553012>

10. « À l'ancien golf municipal du parc Maisonneuve », sur le site de la Ville de Montréal, consulté le 3 janvier 2021 : <https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/lancien-golf-municipal-du-parc-maisonneuve>

11. « Étang printanier de 1976, toujours présent au parc Maisonneuve », sur le site Flickr, consulté le 3 janvier 2021 : <https://www.flickr.com/photos/98433211@N05/albums/72157717709335242>

12. « La captation du carbone par les arbres... de A à CO² », sur le site Unpointcinq, consulté le 4 janvier 2021 : <https://unpointcinq.ca/comprendre/captation-du-carbone-par-les-arbres/>

13. « Érablière à caryer cordiforme », sur le site du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec, consulté le 4 janvier 2021 : <https://mffp.gouv.qc.ca/publications/forets/connaissances/rc-erabliere-caryer-cordiforme-52.pdf>

14. « Le Bois-des-Pères deviendra plus accessible », sur le site Arrondissement.com, consulté le 4 janvier 2021 : <https://www.arrondissement.com/tout-get-document/u1463-bois-peres-deviendra-plus-accessible>

15. « Parc Bois-des-Pères », sur le site eBird, consulté le 4 janvier 2021 : <https://ebird.org/hotspot/L2175928>

16. « Parc du Boisé-Jean-Milot », sur le site eBird, consulté le 4 janvier 2021 : <https://ebird.org/canada/hotspot/L1912202>

L'idée de **La trame verte et bleue de l'Est** est énormément inspirée de ce mémoire coécrit avec Julien Bourbeau. Document déposé à l'Office de consultation publique de Montréal à propos d'Assomption Sud-Longue-Pointe en avril 2019. Disponible ici : <https://memoire-apanar-gp.blogspot.com/>

Aussi, plusieurs personnes ont donné des conseils lors de la rédaction de cette idée, dont Karine Guernon et Aurélie Noël (Comité de Surveillance Louis-Riel).

CE MÉMOIRE S'INSCRIT DANS LE CADRE DE L'OCPM AU SUJET DU SECTEUR ASSOMPTION SUD-LONGUE-POINTE



LES AMIS DU PARC-NATURE **RUISSEAU -de-la- G.P.**

AVRIL 2019

LA COALITION SAUVONS LE RUISSEAU MOLSON ET LES AMIS DU PARC-NATURE RUISSEAU-DE-LA-GRANDE-PRAIRIE PRÉSENTENT

Proposition de création du

parc-nature Ruisseau-de-la-Grande-Prairie



CRÉATION
D'UNE TRAME VERTE ET BLEUE
RELIANT LE FLEUVE SAINT-LAURENT
À LA RIVIÈRE DES PRAIRIES

PROPOSITION DE PROJET
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
POUR LE FUTUR SECTEUR INDUSTRIEL
DE LA GRANDE-PRAIRIE

PAR LES AUTEURS
FRANÇOIS PLOURDE
(RENAUD FRAY) ET
JULIEN BOURBEAU

La majorité de l'image de cette bande dessinée provient de Google Earth et de la Banque Photo de François Plourde.

REPRÉSENTATION ARTISTIQUE DE NOTRE VISION POUR LE CONTENU DU PARC-NATURE RUISSEAU-DE-LA-GRANDE-PRAIRIE. CET PROJET DE PARC-NATURE PRÉSENTANT LE LOGO STÉNOSIS ET EST LIÉ DANS LE QUADRANTE DE LA BARRIÈRE INDUSTRIELLE À LA GRANDE-PRAIRIE. LE BARRIÈRE INDUSTRIELLE EST LIÉE À LA RIVIÈRE DES PRAIRIES À MONTRÉAL.



AUGMENTER L'ESPÉRANCE DE VIE, PAR *Yong Lang*,
BIOLOGISTE P 18



CARTES ÉPURÉES DE NOTRE PROPOSITION DE PLAN DIRECTEUR P 21



CARTES DÉTAILLÉES DE NOTRE PROPOSITION DE PLAN DIRECTEUR P 30